

*Questions orales*

Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une loi optimiste qui permettrait à la presse de ne faire de comparaisons qu'avec les pays qui sont moins favorisés que nous, s'il en existe? Est-ce là l'intention du gouvernement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la loi optimiste qui ferait plaisir aux Canadiens serait celle qui mettrait d'office le député à la retraite, ce qui, je l'espère arrivera bientôt.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a eu bien des occasions de déclencher des élections, mais il a peur de le faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre. Assume-t-il une part de responsabilité pour notre situation économique ou est-ce entièrement la faute des journalistes, comme l'a laissé entendre le ministre de l'Industrie et du Commerce, ou encore celle des Canadiens parce que, comme le dit le premier ministre, les Canadiens sont trop mous; selon le ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur, nous sommes trop gras—mais les années grasses sont révolues—et le ministre des Finances dit . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député admettra que sa question cherche plutôt la dispute.

**M. Crosbie:** La question que je pose au premier ministre est la suivante: s'estime-t-il en partie responsable de la situation économique actuelle?

**M. Trudeau:** C'est nous qui gouvernons, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** On ne le croirait jamais.

## L'INTÉRÊT SUR LES EMPRUNTS À L'ÉTRANGER

**M. Max Saltzman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, la question que je vais poser au ministre des Finances a trait au fait qu'il a annoncé hier soir son intention d'emprunter jusqu'à 3 milliards de dollars sur les marchés étrangers. Le ministre pourrait-il confirmer que les 7 milliards de dollars d'emprunts et de crédits confirmés coûtent aux contribuables canadiens plus de \$750,000 par jour uniquement d'intérêts et, le cas échéant, trouve-t-il justifié d'imposer aux Canadiens un fardeau aussi énorme?

● (1422)

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la réponse peut être passablement longue. Elle est assez compliquée. En empruntant à l'étranger, nous évitons de devoir emprunter la somme correspondante au Canada. Si nous plaçons l'argent que nous empruntons dans la réserve,

[M. Crosbie.]

nous l'investissons en bons du trésor américain qui nous rapportent des intérêts. C'est très difficile à expliquer. J'expliquerai cela bien volontiers en détails si l'on me pose ces questions en comité cet après-midi. J'y serai avec mes experts et je pourrai répondre avec précision, mais je ne peux pas le faire pendant la période des questions.

**M. Saltzman:** Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré que l'attitude officielle du gouvernement fédéral consistait à laisser flotter le dollar sur les marchés des changes du monde. Peut-il dès lors expliquer à la Chambre pour quelle raison le gouvernement a jugé bon d'emprunter plus de 7 milliards de dollars depuis deux ou trois mois pour faire remonter le dollar canadien? C'est en effet illogique si l'on songe à la politique de flottement de la monnaie du gouvernement fédéral.

Étant donné qu'aucun pays du monde n'a jamais dû faire des emprunts massifs pour soutenir une monnaie flottante, le ministre peut-il exposer la position du gouvernement à la Chambre et aux Canadiens, sans essayer de remettre les explications à plus tard sous prétexte qu'il pourra les fournir en comité?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas emprunté 7 milliards de dollars comme le prétend le député. Nous avons établi une ligne de crédit dont nous pourrions nous servir si nécessaire. Nous n'avons cependant pas emprunté ces fonds. Nous avons emprunté 750 millions aux États-Unis et 823 millions à l'Allemagne. Nous avons retiré 1.3 milliard de dollars de nos crédits de soutien dans les banques canadiennes. Nous n'avons pas fait appel aux établissements américains. Si certains groupes tentaient de faire fluctuer le dollar d'une façon excessive, nos dispositions sont telles que le Gouverneur pourrait intervenir et faire en sorte que le dollar fluctue normalement. Nous appliquons cette politique depuis de nombreuses années.

**M. Saltzman:** Puisque c'est ainsi, le ministre peut-il expliquer à la Chambre les raisons du dernier emprunt en crédits de soutien d'un montant total de 3 milliards de dollars, d'autant plus que les facilités de crédit sont échelonnées sur une période de huit ans? Le ministre s'attend-il à ce que le dollar soit en mauvaise posture pendant les huit prochaines années pour ainsi juger nécessaires ces emprunts massifs à l'étranger? De plus, sa formule d'emprunt n'est-elle pas en fait précisément ce qui incite les gens à spéculer contre le dollar canadien?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, je suis certain que ce n'est pas le cas. Nous avons établi une ligne de crédit que nous pouvons annuler à tout moment si nous jugeons la chose nécessaire. Par contre, il fallait en établir une qui serait valable pour un certain nombre d'années. C'est pourquoi nous avons choisi une période de huit ans. Lorsque les marchés monétaires se stabiliseront, s'ils se stabilisent, nous pourrions annuler cet arrangement à tout moment.